

## **France : les vaccins non associés doivent être disponibles à moins de faire évoluer la loi !**

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-09 02:46:40 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Suite à une requête formulée par un collectif de 2300 personnes qui contestent la non disponibilité des vaccins obligatoires (antidiphthérique, antitétanique et antipoliomyélitique) non associés à d'autres vaccins, Le Conseil d'État Français vient de contraindre le ministère de la Santé à prendre les mesures qui s'imposent pour que ces vaccins obligatoires soient disponibles ( Non associés) sur le marché ou de faire évoluer la législation. Un délai de 6 mois a été donné à ce ministère pour l'exécution de cette décision.